

# Les médecins généralistes libéraux face aux évolutions de la démographie des professionnels de santé

## Perceptions et pratiques dans les Pays de la Loire

Interrogés fin 2018-début 2019 dans le cadre du Panel des médecins généralistes libéraux au sujet de la démographie des professionnels de santé de leur zone d'exercice, près de deux praticiens sur trois en Pays de la Loire estiment que l'offre de médecine générale sur leur territoire est insuffisante et plus de quatre sur cinq déclarent qu'ils répondent avec difficultés aux sollicitations de leurs patients. Près de neuf médecins généralistes sur dix déclarent également avoir des difficultés pour orienter vers un autre spécialiste. Les perspectives d'évolution sont plutôt pessimistes selon eux, mais moins qu'au niveau national et qu'en région PACA : interrogés sur les perspectives démographiques en offre de soins (incluant tous les professionnels de santé libéraux, qu'ils soient médecins ou non) sur leur territoire d'exercice, 63 % des médecins généralistes des Pays de la Loire envisagent les perspectives à la baisse. Face à ces difficultés, les médecins généralistes s'adaptent. Ces adaptations impactent à la fois les médecins eux-mêmes (rallongement des journées de travail, diminution des temps de formation) mais également les patients (augmentation des délais de rendez-vous, refus de nouveaux patients, etc.). Les médecins ont également émis la perspective de faire évoluer leurs pratiques de soins afin de rendre leurs patients plus autonomes via notamment l'éducation thérapeutique. Le regroupement au sein de structures d'exercice coordonnées est également une réponse envisagée des praticiens face à la baisse de la démographie des professionnels de santé. Enfin, 31 % des médecins généralistes ont déclaré que l'évolution de l'offre de soins sur leur territoire les a amenés à se spécialiser dans certains domaines, les trois premiers cités étant la gynécologie, la pédiatrie et la gériatrie. Les médecins exerçant en zones sous-denses expriment plus de difficultés.



Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> vague d'enquête du Panel 4 d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale menée entre octobre 2018 et avril 2019, les médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire ont été interrogés au sujet de la démographie des professionnels de santé de leur zone d'exercice.

Ce document décrit ainsi :

- leurs perceptions de l'offre de soins en médecine générale sur leur territoire d'exercice,
- leurs difficultés à répondre aux sollicitations des patients ou à orienter ces derniers vers leurs confrères spécialistes ou vers des professionnels paramédicaux,
- leurs adaptations face aux perspectives d'évolutions de l'offre de soins libérale,
- les déterminants du choix de leur lieu d'installation actuel.

Les résultats présentés décrivent l'opinion de l'ensemble des médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire (hors modes d'exercices particuliers exclusifs). Un focus est proposé pour les médecins exerçant en zone de sous-densité médicale. Ce document n'analyse toutefois pas en détail les disparités territoriales, notamment départementales.

## Une grande majorité des médecins généralistes des Pays de la Loire estiment que l'offre de soins sur leur territoire est insuffisante et expriment leurs difficultés

Près de deux praticiens sur trois estiment que l'offre de médecine générale sur leur territoire est insuffisante

Interrogés sur leur perception de l'offre de médecine générale sur leur territoire, 65 % des médecins généralistes des Pays de la Loire estiment que l'offre est actuellement insuffisante (pour 44 % « plutôt insuffisante » et pour 21 % « très insuffisante »). Cette proportion est similaire au niveau national (67 %), mais moindre en région PACA (58 %).

Ces résultats sont concordants avec de nombreuses études et analyses sur la démographie en médecine générale en France et en Pays de la Loire qui mettent en avant une situation globale de l'offre en médecine générale déficitaire face à des besoins croissants

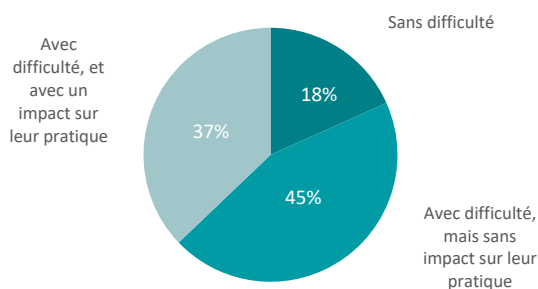
(Encadrés 1 et 2).

Plus de quatre médecins généralistes libéraux sur cinq déclarent qu'ils répondent avec difficulté aux sollicitations de leurs patients

82 % des médecins généralistes libéraux déclarent qu'ils répondent avec difficulté aux sollicitations de leurs patients (Fig. 1). Pour plus d'un tiers (37 %), cela a un impact sur leur pratique. C'est assez similaire à ce qui est observé au niveau national (respectivement 79 % et 39 %), mais plus qu'en région PACA (77 % et 33 %).

**FIG. 1 Réponse des médecins généralistes des Pays de la Loire aux sollicitations de leurs patients**

Proportion de médecins ayant déclaré parvenir aujourd'hui à répondre aux sollicitations de leurs patients :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire

### ENCADRÉ 1 > La démographie médicale et ses évolutions en France et en Pays de la Loire

Les Pays de la Loire comptent **3 724 médecins généralistes** exerçant en secteur libéral ou mixte (libéral et salarié) au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui représente 68 % des médecins diplômés en médecine générale dans la région (66 % en France). 14% sont inscrits comme médecins remplaçants (12 % en France) [1]. Depuis 2013, le nombre de praticiens généralistes libéraux a progressé de + 0,5 % par an dans la région, alors qu'il a baissé de - 0,3 % en France. Les Pays de la Loire font en effet partie des rares régions françaises où le nombre de médecins généralistes augmente. Toutefois d'autres paramètres doivent être pris en compte pour comprendre la démographie médicale et ses évolutions, en premier lieu la croissance de la population française. Ainsi, compte tenu de la croissance démographique soutenue dans la région Pays de la Loire, les densités de médecins généralistes ont diminué entre 2017 et 2018 pour presque tous ses départements (de -1,3 % en Maine-et-Loire à -4,5 % en Sarthe) à l'exception de la Loire-Atlantique (+0,2 %) [2]. Ensuite, il faut tenir compte des besoins des populations (qui, entre autres, augmentent avec leur vieillissement), et d'autres paramètres liés à l'offre de médecine générale (départs à la retraite de médecins encore partiellement compensés par les jeunes générations, temps de travail moindre des jeunes médecins et des femmes médecins, déclin de l'exercice libéral...).

Selon la Drees, qui a analysé les perspectives démographiques des médecins en France jusqu'en 2040 en tenant compte de ces paramètres, et selon un scénario tendanciel qui repose sur l'hypothèse d'une politique de régulation médicale inchangée et de comportements constants des médecins, l'offre médicale devrait, au plan national, croître moins vite que la demande, au cours des dix prochaines années [3].

Des études similaires à l'échelle régionale et infrarégionale permettraient de mieux caractériser ces dynamiques, et identifier les leviers à mobiliser localement.

Près de neuf médecins généralistes sur dix déclarent avoir des difficultés pour orienter vers un spécialiste

87 % des praticiens des Pays de la Loire déclarent être confrontés à des difficultés dans leur pratique quotidienne pour trouver des confrères spécialistes en mesure de prendre en charge leurs patients. C'est 10 points de plus qu'au niveau national (77 %) et 25 points de plus qu'en région PACA (62 %).

Dans presque tous les cas (99 %), il s'agit de difficultés pour trouver un rendez-vous dans un délai raisonnable.

**ENCADRÉ 2 > L'Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes libéraux : définition et situation en Pays de la Loire**

L'APL est un indicateur d'accessibilité aux soins développé par l'Irdes et la Drees en 2012, et actualisé en 2017 [4]. C'est un indicateur local de densité flottante disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes.

► L'APL prend en compte l'offre de médecins à proximité immédiate de la zone concernée, du niveau d'activité et de l'âge des professionnels en exercice, ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune, afin d'appréhender le mieux possible les besoins de soins.

► L'APL moyenne aux médecins généralistes âgés de moins de 65 ans s'élève, comme en France, à 3,7 consultations par habitant en 2016 pour l'ensemble des Pays de la Loire [1]. Cette situation masque toutefois des disparités importantes selon les secteurs géographiques. L'APL est ainsi plus élevée en Maine-et-Loire (4,1) et en Loire-Atlantique (4,0). Elle est en revanche plus faible en Sarthe et en Mayenne (3,0), qui font partie des départements français ayant les plus faibles APL.

Environ un tiers des médecins mettent également en avant des problématiques d'accessibilité géographique et financière : 29 % ajoutent rencontrer des difficultés pour trouver un confrère à une distance raisonnable, et 34 % pour trouver une prise en charge à des tarifs accessibles. Là encore, ces résultats peuvent être rapprochés de données plus objectives concernant la démographie des médecins spécialistes en Pays de la Loire. La région se caractérise par une offre en médecins spécialistes bien inférieure à la moyenne nationale. En effet, pour huit des neuf spécialités présentées dans la Fig.2, les densités en Pays de la Loire sont inférieures de 24 % à 31 % à celles enregistrées au niveau national. L'ophtalmologie affiche un écart moins important (-9 %).

**FIG. 2 Densités comparées de médecins spécialistes entre la région Pays de la Loire (PDL) et la France en 2018**

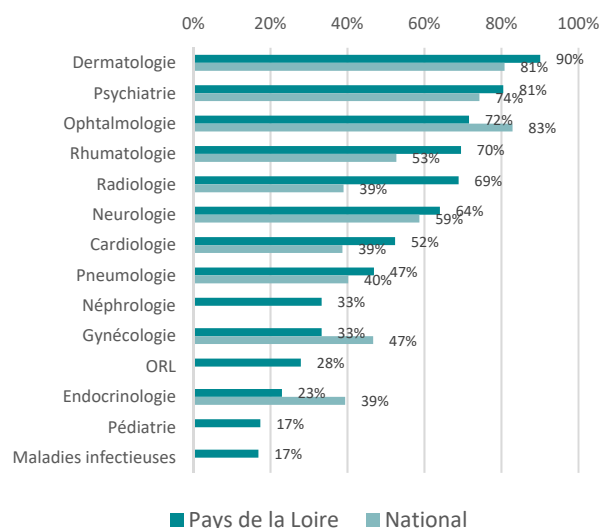
	Densité 2018 PDL (/100 000 hab)	Densité France (/100 000 hab)	Comparaison des densités 2018 PDL / France
Dermatologues	4,3	5,8	-26%
Psychiatres	17	23	-25%
Ophtalmologistes	7,9	8,8	-9%
Rhumatologues	2,8	3,9	-29%
Neurologues	2,8	3,9	-29%
Cardiologues	7,4	10,7	-31%
Gynécologues	20,6	27,3	-25%
Pédiatres	44	67	-34%
ORL	3,5	4,5	-24%

Source : ORS Pays de la Loire. (2019). Démographie des médecins en Pays de la Loire. Situation 2018 et évolution [1]

La dermatologie et la psychiatrie sont les deux spécialités pour lesquelles plus de 80 % des médecins généralistes ligériens éprouvent des difficultés pour orienter leurs patients (Fig. 3). Viennent ensuite l'ophtalmologie, la rhumatologie, et la radiologie, qui sont citées par environ 70 % des médecins. Des questions similaires avaient déjà été posées lors des précédents Panels en 2012 et en 2017 [5]. En 2017, plus des deux tiers des praticiens ligériens déclaraient avoir toujours ou souvent des difficultés pour obtenir rapidement un rendez-vous auprès de leurs confrères libéraux rhumatologues, psychiatres, ophtalmologues et neurologues.

**FIG. 3 Difficultés pour trouver des confrères spécialistes en mesure de prendre en charge les patients**

Proportion de médecins ayant déclaré éprouver des difficultés pour trouver un spécialiste en... :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

Note : Les proportions nationales ne sont indiquées que si elles sont différentes de celles des Pays de la Loire, au seuil  $\alpha=5\%$ .

La comparaison avec les résultats nationaux (Fig. 3), montre que les médecins des Pays de la Loire déclarent plus souvent éprouver ces difficultés par rapport à leurs confrères des autres régions, avec parfois des écarts très importants. Par exemple, ils sont 69 % à déclarer des difficultés à orienter vers des radiologues, soit 30 points de plus qu'au niveau national. L'accès à la radiologie, et notamment aux échographies, est en effet en Pays de la Loire très problématique selon le groupe d'analyse régional<sup>1</sup>, avec des délais de rendez-vous non compatibles avec des prises en charge en ville.

<sup>1</sup> Composé de l'URML, l'ARS et l'ORS des Pays de la Loire.

Le médecin est parfois contraint d'adresser les patients vers les services d'urgences hospitalières afin de disposer d'examen en urgence. En outre, depuis quelques années, une offre de formation en échographie à destination des médecins généralistes se développe. Trois spécialités semblent toutefois faire exception à ce constat, quand bien même il s'agit de spécialités pour lesquelles les densités de spécialistes en Pays de la Loire sont bien inférieures à celles du national : l'orientation vers des ophtalmologues, gynécologues ou endocrinologues semble ainsi moins problématique qu'ailleurs. Selon le groupe d'analyse régional, certaines organisations mises en place localement, pourraient expliquer ces ressentis et compenser de faibles densités médicales, telles que des regroupements de professionnels, ou des filières de prise en charge.

En ce qui concerne l'accès à la gynécologie, de précédentes analyses du Panel ont montré l'implication des médecins généralistes ligériens dans ce champ *via* des formations plus fréquentes qu'ailleurs et une activité globalement plus élevée [6].

#### Plus d'un médecin sur trois déclare avoir des difficultés pour orienter vers des professionnels paramédicaux

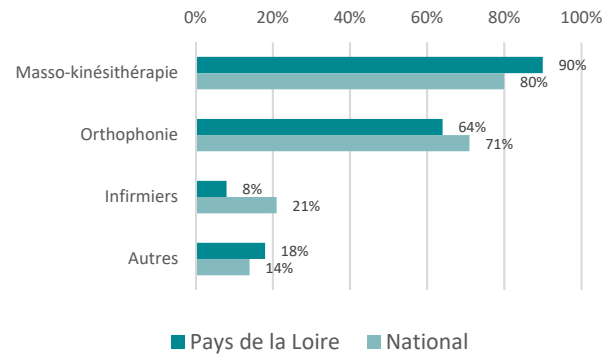
37 % des médecins généralistes ligériens déclarent « être confrontés à des difficultés dans leur pratique quotidienne pour orienter leurs patients vers des professionnels paramédicaux en mesure de les prendre en charge ». C'est similaire à ce qui est observé en région PACA (40 %) ou au niveau national (39 %).

Les difficultés rencontrées concernent en premier plan l'orientation vers les masseurs-kinésithérapeutes (90 %, soit 10 points de plus qu'au niveau national). Selon le groupe d'analyse régional, ce constat partagé de difficultés à orienter vers les masseurs-kinésithérapeutes peut être lié à une augmentation des besoins (augmentation des troubles musculosquelettiques, des lombalgies, vieillissement de la population). En outre, l'accessibilité aux masseurs-kinésithérapeutes est en 2016, inférieure à la moyenne nationale (Encadré 3).

Sont ensuite citées les difficultés à orienter vers les orthophonistes (64 %, soit 7 points de moins qu'au niveau national). L'augmentation de la prise en charge des troubles de l'apprentissage peut expliquer les recours plus importants aux orthophonistes. En outre, selon le groupe d'analyse régional, la capacité de formation en orthophonie dans la région est inférieure aux besoins du territoire.

#### FIG. 4 Difficultés à orienter vers les professionnels paramédicaux

Parmi les praticiens ayant déclaré dans leur pratique quotidienne être confrontés à des difficultés pour orienter leurs patients vers des paramédicaux en mesure de les prendre en charge, proportion de médecins ayant cité des soins... :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire

Les difficultés à orienter vers les infirmiers sont peu citées (8 %), et paradoxalement moins qu'au niveau national (21 %). Pourtant l'APL aux infirmiers est en 2016 presque deux fois moindre en Pays de la Loire qu'en France métropolitaine (Encadré 3). Les écarts d'offre en soins infirmiers entre la région et l'ensemble de la France seront analysés de façon plus approfondie en 2020 [7].

#### ENCADRÉ 3 > Indicateurs d'accessibilité aux professions paramédicales en Pays de la Loire et en France

- ▶ L'accessibilité aux masseurs-kinésithérapeutes et aux infirmiers est également mesurée par l'APL (selon la même méthodologie que pour les médecins généralistes, voir Encadré 2 et [8]). Elle est exprimée en équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants. Pour les infirmiers, l'activité réalisée en centre de santé (donc salariée) est également comptabilisée.
- ▶ L'APL aux infirmiers est en 2016 de 73 ETP pour 100 000 habitants en Pays de la Loire (135 en France métropolitaine).
- ▶ L'APL aux masseurs-kinésithérapeutes est de 79 ETP pour 100 000 habitants en Pays de la Loire (95 en France métropolitaine).

Source : Data-Drees, Exploitation ORS Pays de la Loire

- ▶ L'APL n'est pas disponible pour les orthophonistes, l'indicateur disponible est la densité standardisée en orthophonistes (exerçant à titre libéral ou mixte, hors remplaçants) selon le recours par âge. Elle est de 28 pour 100 000 habitants en juin 2019 en Pays de la Loire, tout comme en France métropolitaine.

Source : PISSTER, ORS Pays de la Loire

## Les perspectives d'évolution sont plutôt pessimistes mais moins qu'au niveau national et qu'en région PACA

Interrogés sur les perspectives démographiques en offre de soins (incluant tous les professionnels de santé libéraux, qu'ils soient médecins ou non) sur leur territoire d'exercice, 63 % des médecins généralistes des Pays de la Loire envisagent les perspectives à la baisse.

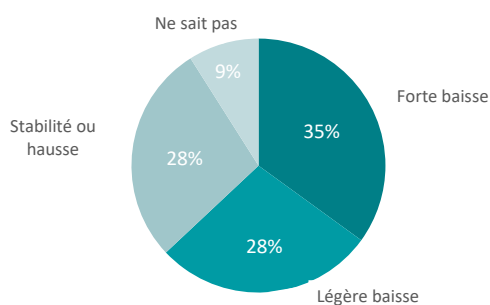
C'est 10 points de moins qu'au niveau national (73 %) et 11 points de moins qu'en région PACA (74 %).

Les explications sont probablement multiples : attractivité du territoire, dynamique de regroupement et d'exercice coordonné (MSP, CPTS, ESP<sup>2</sup>), visibilité de l'organisation de la permanence des soins... peuvent concourir à expliquer ce résultat.

Les perceptions moins alarmistes des médecins ligériens peuvent s'interpréter en regard du dynamisme de certains des départements. En effet, selon le Conseil national de l'Ordre des médecins, trois départements sur les cinq de la région sont des départements « attractifs » où, à la fois la population générale et le nombre de médecins (inscrits au tableau de l'Ordre) augmentent (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée) [2].

**FIG. 5** Perspectives démographiques en offre de soins sur la zone d'exercice

Proportion de médecins ayant déclaré que les perspectives démographiques en offre de soins sur leur propre territoire d'exercice (en considérant la démographie des professions de santé libérales, médecin ou non) sont en... :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire

L'analyse des caractéristiques des médecins qui envisagent l'offre de soins libérale à la baisse sur leur zone d'exercice montre qu'il s'agit plus souvent des médecins exerçant en zones sous-denses (APL du territoire de vie-santé < 2,8), ainsi que ceux exerçant seuls ou en Maison de santé (MSP)<sup>3</sup>.

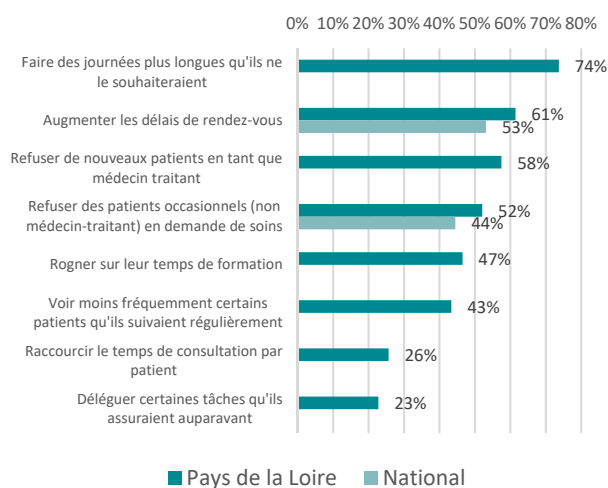
## Face à ces difficultés, les médecins généralistes s'adaptent

Des adaptations qui impactent à la fois les médecins et les patients

Interrogés sur ce qu'ils sont amenés à faire en réponse aux sollicitations de leurs patients, la majorité des médecins ligériens (70 %) déclarent faire des journées plus longues qu'ils ne le souhaiteraient. Près de la moitié déclarent également rogner sur leur temps de formation (47 %). Ces adaptations ont également des conséquences pour les patients : 61 % des médecins ligériens déclarent devoir augmenter les délais de rendez-vous, 58 % refuser de nouveaux patients en tant que médecin traitant, 47 % voir moins souvent certains patients et 26 % raccourcir leur temps de consultation. Enfin près d'un médecin sur quatre évoque la délégation de tâches qu'il assurait auparavant (Fig. 6).

**FIG. 6** Adaptation des médecins généralistes pour répondre aux sollicitations de leurs patients

Proportion de médecins ayant déclaré qu'actuellement ils sont amenés à :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

Note : Les proportions nationales ne sont indiquées que si elles sont différentes de celles des Pays de la Loire, au seuil  $\alpha=5\%$ .

<sup>2</sup> Maisons de santé pluriprofessionnelles, Communautés professionnelles territoriales de santé et équipes de soins primaires, voir aussi [9].

<sup>3</sup> Ces associations statistiques persistent après ajustement sur les caractéristiques suivantes : âge, sexe, volume d'activité annuel, exercice en zone de sous-densité, exercice en groupe, en MSP.

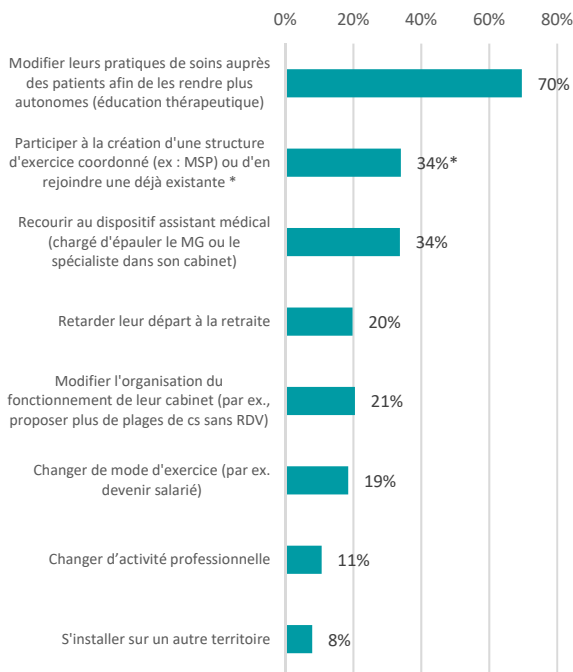
Les médecins ligériens ont répondu de manière assez similaire aux autres régions, pour la majorité des réponses. Ils sont toutefois plus nombreux à avoir déclaré augmenter les délais de rendez-vous ou refuser des patients occasionnels (non médecin-traitant) en demande de soins (Fig. 6).

Les médecins exerçant en cabinet de groupe (avec d'autres médecins généralistes ou d'autres professionnels de santé) déclarent moins souvent rogner sur leur temps de formation. Ceux exerçant en maison de santé (MSP) déclarent moins souvent refuser des nouveaux patients en tant que médecin traitant mais plus souvent déléguer certaines tâches<sup>4</sup>.

En réponse à la baisse de la démographie médicale, les médecins citent en premier lieu de développer l'autonomie des patients via l'éducation thérapeutique

**FIG. 7** Adaptation des médecins généralistes en réponse à la baisse de la démographie médicale

Parmi les médecins ayant répondu que la démographie en offre de soins sur leur propre zone d'exercice était en baisse, proportion de médecins ayant déclaré qu'ils envisageaient de...



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

\* Parmi les médecins ne faisant pas déjà partie d'une MSP

Les médecins ayant déclaré que la démographie en offre de soins libérale sur leur propre zone d'exercice était en baisse ont été interrogés sur ce qu'ils envisagent de faire. Ils ont déclaré en premier lieu, et pour 70 % d'entre eux, qu'ils envisagent de modifier leurs pratiques de soins auprès des patients afin de les rendre plus autonomes (notamment via l'éducation thérapeutique). Une enquête précédente, conduite en 2009 montrait que déjà les généralistes ligériens semblaient désireux de voir leur profession s'impliquer dans ce domaine [10].

Un médecin sur trois ne faisant pas déjà partie d'une MSP envisage d'en rejoindre une déjà existante ou de participer à la création d'une structure d'exercice coordonné. Une proportion similaire de médecins (34 %) envisage de recourir au dispositif assistant médical. Ce dispositif tout récent, et probablement encore insuffisamment connu des médecins, a pour objectif de libérer le médecin de certaines tâches pour retrouver du temps médical.

### Le dispositif assistant médical

Ce dispositif, inscrit dans l'avenant 7 à la Convention médicale, et signé en juin 2019, est opérationnel depuis septembre 2019.

Il s'agit d'une aide financière visant à favoriser le recrutement d'assistants médicaux, dans le cadre d'un contrat entre le médecin et la CPAM.

L'assistant médical est une nouvelle fonction, accessible à des profils soignants ou non soignants. Le dispositif s'adresse aux médecins exerçant en groupe ou inscrits dans une démarche d'exercice coordonné (ou s'engageant à s'y inscrire dans les 2 ans) et ayant un certain niveau d'activité. En contrepartie le médecin s'engage à augmenter sa patientèle adulte médecin traitant et sa file active.

Le médecin choisit les missions qu'il veut confier à l'assistant médical (administratives, en lien avec la consultation ou d'organisation et de coordination).

Source : ameli.fr

Un médecin sur cinq déclare envisager de retarder son départ à la retraite. C'est 10 points de moins qu'en région PACA où les médecins sont plus âgés. Cette proportion augmente en effet avec l'âge des praticiens : elle atteint 43 % parmi les médecins de plus de 60 ans et 73 % parmi les médecins de plus de 65 ans.

<sup>4</sup> Ces associations statistiques persistent après ajustement sur les caractéristiques suivantes : âge, sexe, volume d'activité annuel, exercice en zone de sous-densité, exercice en groupe, en MSP

#### ENCADRÉ 4 > Le dispositif cumul emploi-retraite

En France, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, près de 10 % des médecins libéraux ou ayant une activité mixte exercent dans le cadre du dispositif cumul emploi-retraite, soit un peu plus de 12 000 médecins [11].

La croissance du dispositif d'année en année entraîne un recul progressif de l'âge de fin d'activité des médecins libéraux, qui atteint en moyenne 67 ans en 2017.

Un médecin sur cinq envisage de modifier l'organisation du fonctionnement de son cabinet (par exemple, proposer plus de plages de consultation sans rendez-vous). Là encore, c'est légèrement moins qu'en région PACA (- 7 points) où ce mode d'organisation est plus développé. Un médecin sur dix envisage de changer d'activité professionnelle ou de s'installer sur un autre territoire.

Pour trois médecins sur dix l'évolution de l'offre sur leur territoire les a amenés à se « spécialiser » dans certains domaines

31 % des médecins généralistes libéraux ligériens déclarent que l'évolution de l'offre de soins sur leur territoire les a amenés à se « spécialiser » dans certains domaines (29 % au niveau national)<sup>5</sup>.

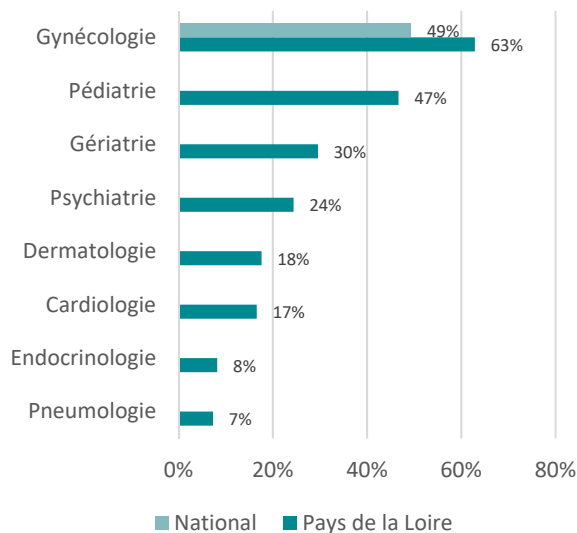
Les femmes, les médecins les plus jeunes (< 50 ans), et ceux exerçant en zone sous-dense, déclarent plus souvent s'être spécialisé par rapport aux autres<sup>6</sup>.

La première spécialité est la gynécologie, citée par 63 % des médecins ayant déclaré s'être spécialisés. C'est beaucoup plus qu'au niveau national (49 %). L'étude du Panel conduite en 2015 avait déjà montré cette particularité régionale [6]. Les spécialités citées ensuite, sans différence avec les réponses nationales, sont la pédiatrie (47 %), la gériatrie (30 %), la psychiatrie (24 %), la dermatologie (18 %), la cardiologie (17 %), et plus rarement l'endocrinologie (8 %) ou la pneumologie (7 %). Parmi les médecins ayant déclaré s'être spécialisés, on observe des différences entre les hommes et les femmes. Ces premiers ont davantage choisi, par rapport à leurs consœurs, la gériatrie, la cardiologie ou la pneumologie. À l'inverse, les femmes se sont davantage tournées vers la gynécologie ou la pédiatrie<sup>3</sup>.

<sup>5</sup> La spécialisation entendue ici n'implique pas forcément l'obtention d'un diplôme qualifiant (DU, DIU, capacité), mais il peut s'agir d'une orientation d'activité se traduisant par la pratique de certains actes techniques.

FIG. 8 Types de « spécialités » choisies par les médecins généralistes libéraux

Parmi les médecins ayant répondu que l'évolution de l'offre sur leur territoire les a amenés à se spécialiser, proportion de ceux qui ont cité :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

Note : Les proportions nationales ne sont indiquées que si elles sont différentes de celles des Pays de la Loire, au seuil  $\alpha=5\%$ .

Interrogés dans le cadre de l'enquête régionale sur la pratique de certains actes techniques et sur l'équipement de leurs cabinets, les médecins ayant déclaré s'être spécialisés en pneumologie déclarent plus souvent que les autres avoir utilisé au cours du mois dernier un spiromètre (40 % versus 24 %). De même, les médecins ayant déclaré s'être spécialisés en cardiologie déclarent plus souvent que les autres avoir utilisé au cours du mois dernier un électrocardiographe (91 % versus 63 %).

<sup>6</sup> Ces associations statistiques persistent après ajustement sur les caractéristiques suivantes : âge, sexe, volume d'activité annuel, exercice en zone de sous-densité, exercice en groupe, en MSP.



## Focus sur les médecins ligériens exerçant dans des zones « sous-denses »

Ce paragraphe fait un focus sur les 9 % de médecins des Pays de la Loire exerçant en territoires sous-denses (définis par l'APL < 2,8, voir [Encadré 2](#)).

Ces médecins sont relativement plus nombreux en Sarthe et en Mayenne, et à l'inverse, moins représentés en Loire-Atlantique.

Ils sont plus âgés : 41 % des médecins en zones sous-denses ont 60 ans ou plus alors qu'ils sont 23 % dans les zones non sous-denses (où l'APL du territoire est  $\geq 2,8$ ), 29 % ont moins de 50 ans (*versus* 43 %). Ils ont des volumes d'activité et des durées hebdomadaires de travail plus élevés (43 % travaillent 60 heures ou plus par semaine *versus* 19 %). Ils déclarent plus fréquemment exercer au sein de MSP (41 % *versus* 16 %). Ils ne présentent pas de différences statistiquement significatives avec leurs confrères exerçant en zones non sous-denses, en termes de genre, ou d'exercice en groupe.

Ces médecins ont beaucoup plus exprimé leurs difficultés. Ils sont ainsi 93 % à avoir déclaré que l'offre de médecine générale sur leur territoire est insuffisante et la moitié (50 %) l'a jugée très insuffisante. Les mêmes proportions de ces médecins ont déclaré qu'ils répondent avec difficultés aux sollicitations de leurs patients (93 %) et que cela a un impact sur leur pratique (52 %).

Ces médecins sont également plus pessimistes que les autres : interrogés sur les perspectives démographiques en offre de soins (libérale, médicale ou non), sur leurs territoires d'exercice, 81 % des médecins généralistes exerçant en zones sous-denses envisagent les perspectives à la baisse.

Ils sont quasi unanimes à déclarer des difficultés à orienter vers les spécialistes (99 %). Ils déclarent plus souvent que leurs confrères n'exerçant pas en zones sous-denses des difficultés à orienter vers les ophtalmologues (88 % *versus* 70 %). Ils déclarent paradoxalement moins de difficultés à orienter vers les radiologues (47 % *versus* 71 %), les pneumologues (35 % *versus* 48 %) et les néphrologues (16 % *versus* 35 %). Ils ne déclarent pas de manière significative plus de difficultés à orienter vers les professionnels paramédicaux. Là encore, des analyses dans les territoires sous-denses seraient nécessaires afin d'identifier des modes d'organisation ou des ajustements de pratiques qui pourraient expliquer ces ressentis.

En termes d'adaptation, et pour arriver à répondre aux sollicitations de leurs patients, ces médecins se distinguent de leurs confrères n'exerçant pas en zones sous-denses, pour deux des huit modalités de réponses proposées ([Fig. 7](#)). Ils ont plus souvent déclaré refuser de nouveaux patients en tant que médecin traitant (62 % *versus* 42 % des médecins en zones non sous-denses), et voir moins fréquemment certains patients qu'ils suivaient régulièrement (68 % *versus* 56 %)<sup>7</sup>. Ils sont également plus nombreux à s'être spécialisés (45 %) par rapport à leurs confrères n'exerçant pas en zones sous-denses (29 %)<sup>7</sup>. Dans le détail des spécialités, ils ont plus fréquemment cité la cardiologie (31 %), et la pneumologie (17 %).

<sup>7</sup> Ces associations statistiques persistent après ajustement sur les caractéristiques suivantes : âge, sexe, volume d'activité annuel, exercice en zone de sous-densité, exercice en groupe, et en MSP



## Le choix du lieu d'installation actuel est d'abord déterminé par les attaches familiales

À la question « Qu'est ce qui a guidé le choix du lieu de votre installation actuelle ? », les réponses des médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire se rapportent en premier lieu à leur dimension personnelle : la proximité familiale et les facilités pour la famille ont été citées par deux médecins sur trois. Les éléments liés à des opportunités professionnelles, à la quantité et qualité de travail que peut espérer un médecin sur un territoire viennent ensuite (Fig. 9).

Toutefois, les réponses se distinguent selon l'âge des praticiens et certains critères semblent plus spécifiques aux jeunes générations.

Par exemple, la possibilité de créer ou d'intégrer un regroupement de professionnels est citée par 84 % des moins de 35 ans et par 25 % des 60 ans ou plus. Les jeunes médecins ligériens sont par ailleurs plus nombreux à citer ce critère de choix par rapport à leurs confrères au niveau national, ces derniers étant 75 % parmi les moins de 35 ans (soit + 9 points) et 63 % parmi les 35-45 ans (+17 points). Ce constat conforte l'importance de l'exercice en groupe pour les jeunes générations, et particulièrement dans la région. Comme cela a déjà été évoqué dans de précédentes enquêtes [9], la région Pays de la Loire se distingue par une forte dynamique d'exercice groupé et coordonné.

Les médecins ligériens de moins de 35 ans déclarent en outre plus souvent avoir choisi leur lieu d'installation en lien avec la présence de l'offre de soins en général dans le secteur (69 %), et la proximité géographique par rapport au lieu d'étude (58 %).

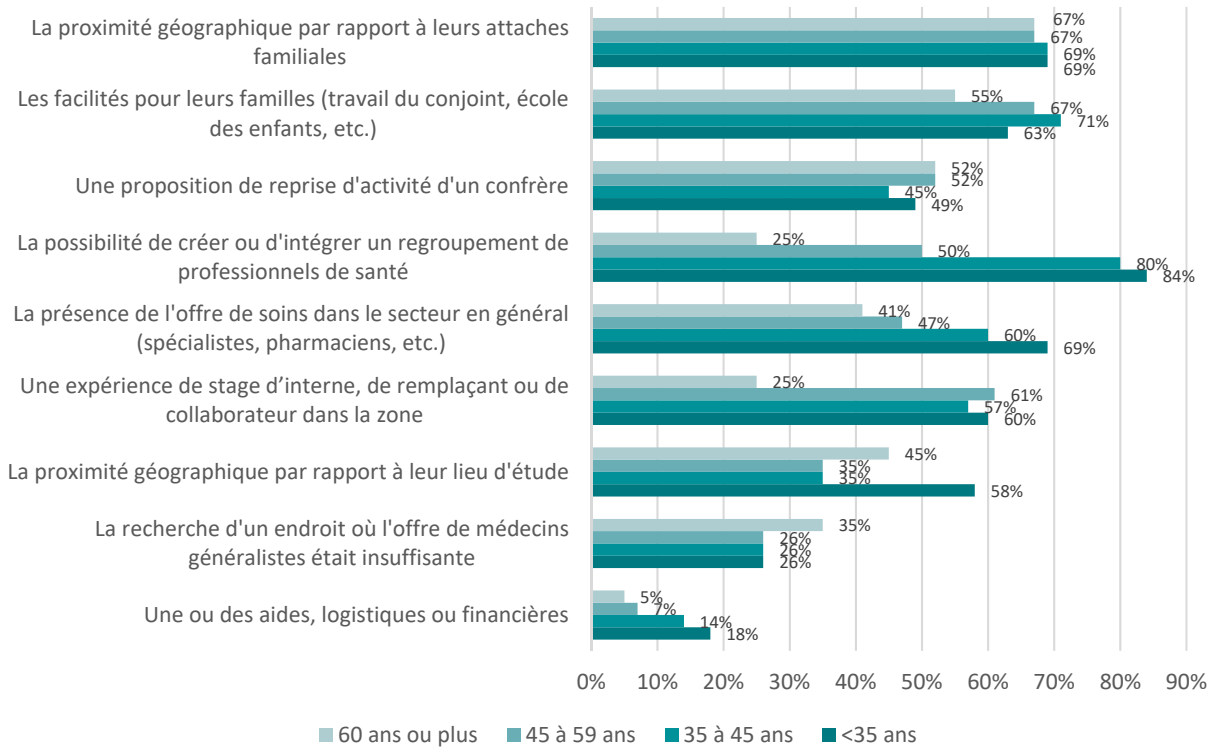
Si les aides financières et logistiques ne constituent pas un motif d'installation très important pour les médecins généralistes, il est plus souvent cité par les moins de 35 ans (18 %) et par les 35-45 ans (14 %) en comparaison aux autres. Il n'est, par ailleurs, pas plus mis en avant par les médecins exerçant en zones sous-denses que les autres.

### ENCADRÉ 5 > Les actions régionales en faveur de l'installation des médecins

De multiples initiatives existent dans la région Pays de la Loire pour rendre les territoires plus attractifs pour les médecins : outre le soutien aux maisons de santé ou aux Groupes Qualités, et aussi plus récemment à certaines formes d'équipes de soins primaires (ESP-CLAP centrées localement autour du patient) ou aux CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé), existent des initiatives de guichet unique à l'installation en Mayenne (intégrant l'Ordre, la caisse d'assurance maladie, le conseil départemental) et facilitant l'aide à la recherche de postes pour le conjoint du médecin. En Vendée, un groupe sur la démographie médicale, associant l'URML et l'ARS multiplie les initiatives : création locale de classes préparatoires aux études de santé, organisation de soirées d'accueil et de formation des internes, amélioration des conditions d'hébergement et de déplacement des internes, médecins facilitateurs de la mise en relation installés/remplaçants... D'autres actions régionales sont mises en œuvre : rendez-vous individuels avec l'URML à l'installation, « nuits de l'installation » organisées par l'ARS et la région Pays de la Loire, livret et site internet d'annonces de collaborations de l'URML, soutien aux associations d'internes et de maîtres de stages.

**FIG. 9 Déterminants du choix du lieu d'installation actuel, selon l'âge du praticien**

Proportion de médecins ayant déclaré que ce qui a guidé le choix du lieu de leur installation actuelle était... (plusieurs réponses possibles) :



Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (oct.2018-avr.2019). ORS et URML des Pays de la Loire.

Lecture : 84 % des médecins généralistes ligériens de moins 35 ans ont été guidés dans leur choix d'installation actuelle par la possibilité de créer ou d'intégrer un regroupement de professionnels de santé ; c'est le cas pour 25 % des médecins de 60 ans ou plus.

## SOURCE DES DONNÉES

Les données présentées dans ce document ont été recueillies par téléphone et par internet d'octobre 2018 à avril 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 556 médecins généralistes (hors mode d'exercice particulier exclusif) des Pays de la Loire.

Ces médecins font partie du 4<sup>ème</sup> Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice qui comprend un échantillon national (France métropolitaine) de médecins généralistes libéraux, installés au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ayant au moins 200 patients en tant que médecin traitant et sans mode d'exercice particulier exclusif (comme homéopathe ou acupuncteur), dont deux sous-échantillons surreprésentés de médecins des régions Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit ici de la première vague d'enquête de ce 4<sup>ème</sup> Panel.

L'anonymat et le respect de la confidentialité des données sont garantis, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Afin d'être représentatives de l'ensemble des médecins généralistes (hors mode d'exercice particulier exclusif), les données ont fait l'objet de plusieurs traitements statistiques avant analyse. Toutes les analyses prennent en compte le plan de sondage (stratifié complexe) et les pondérations. L'ensemble des publications régionales déjà parues, le calendrier des résultats à paraître, ainsi que les questionnaires d'enquêtes sont disponibles sur [www.santepaysdelaloire.com](http://www.santepaysdelaloire.com) et [www.urml-paysdelaloire.org](http://www.urml-paysdelaloire.org).

La présentation générale du Panel et les résultats nationaux peuvent être consultés sur : <https://panel-mg.org/>

## PARTENARIAT ET FINANCEMENT

Le Panel Pays de la Loire est porté par l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'Union régionale des professions de santé-médecins libéraux (URML). Il est mis en œuvre en partenariat avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère chargé de la santé, et l'ORS et l'URML PACA. En Pays de la Loire, ce projet est financé par la Drees, l'Agence régionale de santé et l'URML.

Le questionnaire a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail comportant la Drees et autres directions du Ministère des solidarités et de la santé (DSS, DSSIS, DGOS), les ORS et les URML des régions Pays de la Loire et PACA, Aix-Marseille School of Economics (AMSE), la Cnam, l'Irdes, l'Université Paris-Est Créteil, et la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS).

## AUTEURS

Cette étude a été réalisée par Anne Jolivet, Jean-François Buyck, Anne Tallec (ORS Pays de la Loire), Marie Rocheteau, Jean-Gérald Bertet et Thomas Hérault (URML Pays de la Loire).

## REMERCIEMENTS

Merci à tous les médecins généralistes libéraux qui, à travers le temps qu'ils consacrent à ce Panel, contribuent à la connaissance des pratiques et des conditions d'exercice des médecins généralistes de la région.

Merci à Raphaël Jarrige, Michel Poupon et Thierry Demaure (ARS Pays de la Loire) pour leurs contributions à l'analyse des résultats.

## CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire, URML Pays de la Loire. (2020). Les médecins généralistes libéraux face aux évolutions de la démographie des professionnels de santé. Perceptions et pratiques dans les Pays de la Loire. n°23. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 11 p.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] ORS Pays de la Loire. (2019). Démographie des médecins en Pays de la Loire : généralistes. Situation 2018 et évolution. La santé observée. #8. 4 p.
- [2] Conseil national de l'Ordre des médecins. (2018). Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1er janvier 2018. 165 p.

- [3] Bachelet M, Anguis M. (2017). Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée. *Études et Résultats*. Drees. n° 1011. 6 p.
- [4] Vergier N, Chaput H, Lefebvre-Hoang I. (2017). Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ? *Les Dossiers de la Drees*. Drees. n° 17. 62 p.
- [5] ORS Pays de la Loire, URML Pays de la Loire. (2017). Difficultés de rendez-vous et modalités d'échanges avec les médecins spécialistes libéraux de second recours : opinions et pratiques des médecins généralistes des Pays de la Loire. n° 16. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 6 p.
- [6] ORS Pays de la Loire, URML Pays de la Loire. (2016). Suivi gynécologique : implication des médecins généralistes des Pays de la Loire. n° 15. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 8 p.
- [7] ORS Pays de la Loire. (2015). Infirmiers. In *La santé observée dans les Pays de la Loire*. 8 p. (en cours de mise à jour)
- [8] Legendre B, Aberki C, Chaput H. (2019). Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes : l'accessibilité s'améliore malgré des inégalités. *Études et Résultats*. Drees. n° 1100. 6 p.
- [9] ORS Pays de la Loire, URML Pays de la Loire. (2019). Modes d'exercice et emplois du temps des médecins généralistes des Pays de la Loire. n° 21. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 7 p.
- [10] ORS Pays de la Loire, URPS médecins libéraux Pays de la Loire. (2011). Éducation thérapeutique, hospitalisation à domicile et loi Léonetti : la perception des médecins généralistes. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 12 p.
- [11] Pla A. (2018). Un médecin libéral sur dix en activité cumule emploi et retraite. *Études et Résultats*. Drees. n° 1097. 4 p.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Chaput H, Monziols M, Ventelou B, et al. (2020). Difficultés et adaptation des médecins généralistes face à l'offre de soins locale. *Études et Résultats*. Drees. n° 1140. 5 p.

L'ORS et l'URML autorisent l'utilisation et la reproduction des résultats de cette enquête sous réserve de mention des sources.

Cette publication est téléchargeable sur les sites internet [www.santepaysdelaloire.com/ors](http://www.santepaysdelaloire.com/ors) et [www.urml-paysdelaloire.org](http://www.urml-paysdelaloire.org)

ORS - Tél. 02 51 86 05 60 - [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com) • URML - Tél. 02 51 82 23 01 - [contact@urml-paysdelaloire.org](mailto:contact@urml-paysdelaloire.org)

